

**QUESTIONS / REPONSES CLUPIPP 29 octobre 2020**

	Remarques / Questions des usagers Textes originaux	Réponses
1	y a t-il déjà eu le projet de mise en place d'une station carburant sur le port ?	Le sujet a déjà été présenté 2019 et n'a pas été retenu par le CLUPIPP/ coût des carburants prohibitifs et mauvaise qualité / les grosses unités peuvent se faire livrer depuis l'ancienne capitainerie
2	Quand on loue un mois mais que l'on ne dort pas sur le bateau, et que par conséquent nous n'utilisons les sanitaires, pouvons nous avoir une déduction ?	Il s'agit d'un forfait (nuit ponton/sanitaire/utilisation d'électricité et d'eau sur ponton)
3	<b>1. Fosses le long du quai</b> Entretien le sol le long des quais. Pourquoi ne pas creuser des fosses permettant à ces bateaux de rester à flot pour ne pas se déformer? De même au droit des pontons d'attente?	Problème de fondation du mur et envasement incessant
4	<b>2. Travel lift</b> Est-il possible de doter le port d'un outil de levage permettant le carénage et le stationnement à terre de tirant d'eau allant jusqu'à 2,50 et d'un poids allant jusqu'à 10 tonnes?	le levage est géré par les prestataires privés. La question leur sera posée à nouveau mais a priori, le coût d'amortissement risque de rendre le prix du service prohibitif vis-à-vis du port de St Brieuc qui pratique des prix serrés du fait d'un grand flux de bateau
5	<b>3. De plus grandes unités dans le port à échouage</b> La longueur des bateaux pouvant s'amarrer dans la partie à échouage est limitée. Est-était possible de réserver quelques places de plus grande longueur?	Pour le moment, le port à échouage est optimisé pour recevoir le plus grand nombre de petites unités (la liste d'attente est de 35). Si le nombre d'utilisateur du port à échouage venait à diminuer, il pourrait être techniquement étudié de placer des unités échouables de plus grandes tailles. Dans un premier temps, les propriétaires de bateau échouable de grande taille peuvent indiquer leur intérêt aux maîtres de port.
6	Est-ce que le projet de l'ancienne municipalité de rebâtir de nouveaux locaux pour le Yachting Club et l'A3PVA est toujours d'actualité? - Si oui, utilisons cet argent pour déménager le ponton visiteurs au plus près de la capitainerie, et installer des sanitaires (W.C, douches et lavabos) et local de service (lave linge, etc;) dans le même espace, c'est à dire juste à côté de la capitainerie.	Voir diaporama et compte-rendu de la réunion CLUPIPP
7	Investissements nouveaux locaux Capitainerie avec local dédié à la Police Portuaire, YCVA, A3PVA, douches et sanitaires. Satisfaction de l'invitation fait par la nouvelle Equipe Municipale pour nous associer aux remarques et réflexions avant de décider quoi que ce soit. Lieu le plus propice à voir ? Coût du neuf par rapport à une réhabilitation ? Optimisation des locaux avec un espace plus grand pour l'A3PVA et création d'une salle commune pour les deux structures YCVA et A3PVA pour optimiser les coûts. S'il y a concrétisation de ce projet, il faudrait prévoir suffisamment de place entre le quai et les futurs bâtiments pour y installer les barnums avec les distances de sécurité lors des futures manifestations, soit du YCVA, soit de l'A3PVA.	Voir diaporama et compte-rendu de la réunion CLUPIPP
8	Refus d'adhérer à une S.P.L. d'autant plus que le nombre de places au port diminue. Dahouët est excédentaire et ne souhaite pas venir combler les déficits d'autres ports qui sont dans le rouge. Nous voulons rester les Maîtres chez nous et décider de nos propres investissements.	Voir réponse dans le compte-rendu de la réunion CLUPIPP
9	Gros problème de la réception de la WIFI.	Dépannage effectué en cours d'année 2020. Il manquait un émetteur, qui était défectueux. Amélioration depuis (aucun mauvais retour des visiteurs alors que c'était régulièrement le cas les années précédentes / pas de retour négatif direct au bureau du port d'utilisateur depuis les travaux).
10	Problème des poubelles enterrées avec ses limites car sans les badges, les personnes laissent autour des poubelles leurs déchets.	c'est un inconvénient des conteneurs enterrés. Le service propreté urbaine fait régulièrement les ramassages
11	Nécessité de nettoyer les deux échelles à marées régulièrement à partir de la barge par le personnel de la Capitainerie.	Les échelles à marée sont nettoyées 5/6 fois par an. Les échelles sont vétustes. Un devis est en cours pour les remplacer. Un devis est également en cours pour une échelle à marée à lecture digitale à l'entrée du Port à flot.

12	<p>1. Quid de la répartition de la facture globale concernant l'intervention d'une société spécialisée pour le nettoyage des cales (Cale de mise à l'eau dans le Bassin, ancienne cale de carénage et cale Hourdin pour le port.)</p> <p>2. Quid du montant cale Hamonet ?</p>	<p>1. Le nettoyage s'effectue 3 fois par an</p> <p>2. Le nettoyage de la cale Hamonet est directement géré par la CCI.</p>
13	<p>Problème des listes d'attentes : Dans beaucoup de ports les listes d'attentes sont affichées en vitrine à l'extérieur, pourquoi pas à Dahouet?</p>	<p>Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) c'est durcit et nous ne pouvons pas diffuser des informations nominatives. D'autres ports de plaisance ont adopté des codes d'accès. Nous étudions actuellement la meilleure manière de procéder dans le respect du RGPD et précisons qu'il est d'ores et déjà possible aux usagers inscrits sur liste d'attente de consulter leur rang dans la liste d'attente.</p>
14	<p>1. Quel est le tarif appliqué au gros catamaran car il monopolise plusieurs places visiteur?</p> <p>2. Pour les professionnels pour les places aux ports, est-ce le même tarif que pour les Usagers? car ils ont la moitié de la cale de mise à l'eau pour eux.</p>	<p>1. Vous pouvez consulter le tarif "catamaran" sur la grille tarifaire que nous vous envoyons chaque année. les catamarans ont un tarif majoré de 50%.</p> <p>2 Les professionnels ont un tarif préférentiel pour un emplacement 6-8m, ils payent un emplacement &lt;6mètres. Vous le retrouverez également sur cette même grille tarifaire.</p>
15	<p>Il est nécessaire de revoir l'utilisation du nouveau ponton le long du quai, car c'est un non sens de ne pouvoir s'y échouer (changement d'anodes, contrôles de la crépine, bout dans l'hélice, problèmes divers...) cela évite d'avoir à passer par un professionnel pour mettre le bateau au sec.</p>	<p>Ce ponton est dédié à un arrêt à flot pour profiter des commerces et faire office de ponton d'attente visiteur mais dans le cadre d'un problème technique en cours de navigation, <b>son usage va être assoupli pour les unités d'un tirant d'eau inférieur à 0,7m</b> mais sous la responsabilité de l'utilisateur. La hauteur de ponton de 70 cm présente un risque de chute ou de blessure et le sol est constitué de vase. Il est rappelé que la cale Hourdin peut être utilisée en cas d'urgence et semble présenter une meilleure configuration. Pour les interventions préventives (changement d'anode,...) afin de ne pas monopoliser ce ponton et gêner les autres usages, l'ancienne cale de carénage doit être utilisée et présente les qualités requises.</p> <p><b>NB: Dans tous les cas de figure, il convient de contacter les maitres de ports ou de laisser un message le cas échéant</b></p> <p><b>=&gt; Un mail précisant les nouvelles modalités va être envoyé à l'ensemble des usagers</b></p>
16	<p>Demandes sans cesse renouvelées pour améliorer la sortie comme l'entrée du port de nuit dans le port de Dahouet ? Doit-on attendre un drame ? Un système lumineux avec des captures solaires muni d'un dispositif améliorant la navigation de nuit peut être mis en place.</p>	<p>Le service des Phares et Balises est favorable à l'installation d'un éclairage sur la balise de l'Etau et à instruit le dossier. Le coût de 5600 € sera à la charge du Port mais pour finaliser le dossier une CNL (Commission Nautique Locale) regroupant les différents acteurs doit être organisée.</p>
17	<p>De même, une seule réunion du CLUPIP ne permet pas à tous les Usagers d'être présents. Pourquoi ne pas en faire une vers le mois de Mai en profitant des vacances scolaires et conserver celle après la saison pour annoncer officiellement le budget annexe du port.</p>	<p>M. Hamon, propose de convier l'ensemble des usagers du Port à une réunion courant mai. En amont de cette réunion, les usagers seraient invités à formuler leurs questions et suggestions.</p>
18	<p>1. Du point de vue SECURITE, problèmes liés à la butte de sable qui revient de façon récurrente au niveau de la cale Hamonet. Cette dernière a été enlevée le 30 juillet 2019 et le niveau est revenu à + 1,80 mètre ?</p> <p>2. Quid du problème répétitif de la demande pour avoir une perche conventionnelle signalant le récif artificiel servant au pompage de l'eau de mer au SPA MARIN. Comment peut-on contraindre le SPA MARIN de s'exécuter en faisant le nécessaire ?</p> <p>3. Y a t il eu des AVURNAS pour signaler tous ces dysfonctionnements ?</p>	<p>1. La CCI a été alertée. pour la précédente intervention, la CCI avait obtenu de la part de la DDTM un accord exceptionnel. A présent, la DDTM demande à la CCI de déposer un dossier réglementaire. Un point sera fait lors du Cosneil Portuaire courant décembre.</p> <p>2. Lors de la CNL du 10 novembre, le service Phares et Balises fera une proposition pour remédier à cette problématique récurrente .</p> <p>3. Oui des AVURNAV signalent ces dangers.</p>

19	Avec l'évolution de la motorisation des bateaux avec des hors bord, l'espace pour évoluer entre deux rangées est beaucoup plus compliqué. SAINT CAST comme d'autres ports imposent ceux ci immergés et protégés par un sac approprié.	En effet, les actes de francisation délivrés par les affaires maritimes ne correspondent plus à la taille en hors- tout des bateaux. Historiquement au port de Dahouët, les affectations et facturations sont réalisées sur la base de l'acte de francisation. Des bateaux affichés à 7,9m sur l'acte de francisation peuvent avoir une taille réelle de 8,5m et ainsi dépasser des catways. <b>La majorité des membres du CLUPIPP souhaitent ils instaurer cette obligation permettant de sécuriser les manœuvre et limiter les risques de détériorations?</b> Les échanges n'ont pas permis de dégager un consensus
20	Certains bateaux s'amarrent avec leur ancre très avancée sur les pontons, ce qui peut provoquer des blessures sérieuses, d'autant plus que les ancres sont à hauteur d'une tête d'enfant , et là, l'accident pourrait être beaucoup plus grave.	Un rappel du maintien des ancres & balcons sans débordement du ponton (garde avant) sera à nouveau fait à l'ensemble des usagers et visiteurs.
21	Comme nous commençons à être touchés par le phénomène, nous avons des places libres dans la partie à échouage. C'est un signe des temps, cela fait bien longtemps que d'autres ports sont concernés par ce constat (ERQUY avec 80 places environ , etc ... ) - Il nous faut favoriser la venue de bateaux le long des quais à DAHOUËT compte tenu de la disparation de la filière pêche (sauf deux petites unités qui pratiquement la pêche côtière), d'où la question : La C.C.I. restera t elle longtemps active à DAHOUËT ??? Si oui, la C.C.I. devrait mieux entretenir ce qui est de sa concession. Quid du devenir des trois bâtiments très vétustes, voire dangereux qui servaient aux pêcheurs professionnels ?	En 2020, la liste d'attente du port à flot est en augmentation et il y a nouveau une liste d'attente pour le port à échouage (35) Le sujet CCI sera évoqué au prochain conseil portuaire.
22	Meilleure signalétique pour le " Bassin des Salines " avec des panneaux visibles en enlevant la végétation haute dans le carrefour car la visibilité est complètement masquée. En la remplaçant par de la bruyère, des agapanthes, celui couvrirait le sol en étouffant l'herbe, il y aurait même une rationalisation du travail et un gain de temps pour les jardiniers sollicités par ailleurs.	La signalétique usagée est prévue d'être remplacée (budget communal). Nous allons inclure cet espace vert au programme pluriannuel de rationalisation des espaces verts.
23	Remplacement demandé pour "être à la page" vis à vis de tous les autres ports (ERQUY) afin d'avoir des Webs Cams mobiles et réutiliser les deux webs cams mobiles, l'une pour voir et contrôler l'entrée du port de DAHOUËT et la deuxième installée au port de Piégu avec un angle de vue du CNPVA vers le port ou une vision sur le passage et le Verdelet.	La demande n'est pas très claire. La personne n'est dans la salle pour préciser sa proposition mais concernant les webcams mobiles la question a été abordée au CLUPIPP 2019. Le flux ADSL n'est pour le moment pas suffisant. Il faudra attendre l'arrivée de la fibre.

<p><b>24</b></p>	<p><b>1/ Une aire de carénage supplémentaire sur l'ancienne aire de carénage</b>  Adapter l'ancienne aire de carénage (en dessous le restaurant "l'Echouage ") comme aux "Bas Sablons " à SAINT MALO pour permettre à tous les bateaux y compris les grands voiliers de pouvoir caréner sans avoir à retirer leurs embarcations au sec. Il faudrait s'inspirer de ce qui est fait ailleurs pour INVESTIR, ce qui se traduirait par une dépense pour les Usagers du port, mais avec un RETOUR sur INVESTISSEMENT IMMEDIAT dès ceux-ci utiliseraient cette facilité qui serait d'un confort remarquable. La création d'un quai droit permettrait en plus de soulever les bateaux, opération impossible en ce moment compte tenu des enrochements. On retrouverait le système antérieur de déclaration d'occupation de cette cale en passant par la Capitainerie.</p> <p><b>2/ Eclairage de l'ancienne aire de carénage</b> <span style="float: right;">L'éclairage</span>  des deux grands réverbères situés sur l'ancienne est vérifié TOUS les ans, mais n'est pas mis en fonction car les ampoules sont trop fortes attirant les goélands sur les bateaux. Il serait pourtant simple d'adapter de nouvelles ampoules économiques et de retrouver une zone éclairée au lieu du noir absolu pour l'instant.</p> <p><b>3/</b>  INVESTIR, OUI, mais il ne faut pas oublier que même si nous avons encore une bonne liste d'attente pour obtenir une place dans le "Bassin des Salines", celle se réduit et nous n'avons déjà plus d'attente pour la partie à échouage. Le mode de navigation n'est plus le même, les jeunes n'investissement plus ou ne peuvent pas investir dans une embarcation et s'ils le font, ce sont des zodiacs avec des mises à l'eau à partir de la cale de mise à l'eau avec pour la plupart du temps un achat en co propriété (avec les inconvénients pour l'octroi de la place au port) s'il ne s'agit pas d'un zodiac. L'âge moyen du Capitaine augmente tous les ans. Il devait être de 73 ans en 2018. Aura-t-on toujours assez de recettes pour pallier aux futures dépenses et nettoyage du port pour l'avenir ?</p>	<p>1/ Nous allons faire une première étude technique et financière pour évaluer la viabilité.  2/ La mise en place de luminaire à LED sur le poteau le plus proche du seuil est prévue pour jalonner l'entrée du port  3/ En 2020, la liste d'attente du port à flot est en augmentation (60 nouvelles inscriptions liste d'attente cette année (16 PA - 18 PB - 12 PC - 14 PD) et seulement 21 places attribuées cette année et il y a nouveau une liste d'attente pour le port à échouage de 35</p>
<p><b>25</b></p>	<p>Pour ceux qui prennent la carte "passeport escales" en début d'année, d'un montant de 15€, cette carte nous permet d'avoir 5 nuitées gratuites dans de nombreux ports partenaires, serait-t'il possible d'avoir 10, voir 15 nuitées gratuites? ( comme ça se pratique dans les ports de St Quay, St Cast ) moyennant une participation individuelle plus élevé, bien entendu!</p>	<p>Le sujet va être étudié</p>
<p><b>26</b></p>	<p>Dans le prix des places de port était inclus une partie pour le remboursement du prêt qui se terminait en 2019. Quel est aujourd'hui l'usage de cette partie?</p>	<p>A investir dans les remplacements d'équipements et dans la réhabilitation des bâtiments portuaires</p>
<p><b>27</b></p>	<p>Installer une échelle de coupée pour accéder au ponton échouable</p>	<p>Nous allons étudier techniquement et financièrement la proposition</p>
<p><b>28</b></p>	<p>Concernant l'apport de vase au niveau du "Bassin des Salines", même s'il y a eu des études prouvant que cela ne servait à rien, pourquoi ne pas creuser comme une souille entre le bassin et le port à échouage afin de capter la vase à cet endroit et d'envoyer un engin de la ville régulièrement pour la retirer avec qu'elle ne se déverse dans le bassin. On y gagnerait automatiquement du temps et de l'argent en repoussant le désenvasage tous les 10 ans environ. Qu'en est-il du test des boues en suspension au mois de mars dernier ? Cet essai n'a t il pas été trop court pour avoir des résultats fiables ? Si essai concluant, a ton une idée de la future économie par rapport au système classique pratiqué à DAHOUËT ?</p>	<p>Voir diaporama et compte-rendu de la réunion CLUPIPP</p>
<p><b>29</b></p>	<p>Problème de la vase en bas de la cale de mise à l'eau à entretenir avec un engin de la ville.</p>	<p>Lors de l'opération de remise en suspension de février-mars 2021, nous traiterons les vases de la cale</p>